

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011
DELIBERATION N°11-6

OBJET : Acquisition de locaux pour la Maison des Sciences de l'Homme.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu la délibération du 4 octobre 2010 approuvant l'acquisition de locaux pour la Maison des sciences de l'Homme,

DECIDE

D'APPROUVER par 16 voix pour et 3 abstentions le versement par l'Université à l'Etat d'une subvention de 30 000 € pour l'acquisition de locaux pour la Maison des sciences de l'Homme.

Fait à Tours, le 27 septembre 2011

Le Président,



Loïc VAILLANT